



Le Coffre à Outils

Juillet
2009



Le bulletin des liaisons externes de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada

www.monargentmesoutils.ca

■ Mot de la commissaire de l'ACFC

Bienvenue au premier bulletin d'information de l'équipe des liaisons externes de l'ACFC. Cette initiative représente une autre étape importante dans la poursuite de notre travail visant à favoriser la compréhension des services financiers auprès des consommateurs canadiens et de nos différents partenaires et intervenants.

Chaque mois, des représentants de l'ACFC sillonnent le pays en vue de fournir des renseignements objectifs visant à aider les consommateurs à choisir les produits et les services financiers qui répondent le mieux à leurs besoins. J'ai pour ma part visité de nombreuses provinces au cours des derniers mois, et je continuerai à le faire afin de sensibiliser les divers partenaires gouvernementaux et groupes communautaires à l'importance de la littératie en matière financière.

La conjoncture économique actuelle amène les Canadiens à poser d'importantes questions sur une variété de sujets financiers, et le lancement du bulletin est la toute dernière initiative prise par l'ACFC pour aider à y répondre. Comme toujours, nous nous efforçons également de rendre l'information la plus accessible et la plus conviviale possible en la divulguant dans nos différents produits et publications. Notre nouveau logo dynamique de couleur rouge et or témoigne de cet effort. Tous les produits



et toutes les publications de l'Agence reflèteront d'ailleurs bientôt notre nouvelle image.

Ce bulletin trimestriel a donc pour but de vous tenir informés des nouveaux produits et activités de l'ACFC en matière d'éducation. Nous comptons sur vos commentaires pour réajuster nos initiatives et nos interventions. Par conséquent, n'hésitez pas à envoyer vos questions, vos commentaires ou vos idées à notre équipe à l'adresse : liaisonsexternes@fcac-acfc.gc.ca.

Sur ce, j'en profite pour vous remercier pour les efforts que vous déployez pour faire du Canada une nation instruite lorsqu'il s'agit de questions financières.

Commissaire de l'ACFC
Ursula Menke

Dans ce numéro

- Mot de la commissaire de l'ACFC
- La Zone
- Quelques conseils pour épargner avec les cartes de crédit
- Comment épargner avec un compte à frais modiques
- Améliorer son Q.I. en matière financière, c'est payant!

■ Histoires de réussite

Si une image vaut mille mots, qu'en est-il de l'expérience des individus?

Voilà pourquoi l'ACFC a décidé de produire une série de capsules vidéo présentant les témoignages de Canadiens qui œuvrent dans le domaine des finances personnelles ou qui ont, au cours de leur vie, su développer et aiguiser leur connaissances et habiletés financières.

Ces histoires de réussite seront disponibles sur notre site Web prochainement.



Agence de la consommation
en matière financière du Canada

Financial Consumer
Agency of Canada

Canada

■ La Zone

Nouvelle ressource en ligne pour faciliter l'enseignement des questions financières chez les jeunes Canadiens

De nos jours, les jeunes démontrent très tôt un intérêt marqué pour l'argent, ou du moins, pour les façons de le dépenser. Malgré la soif insatiable des adolescents de parler d'argent, les notions financières de base ne font toutefois généralement pas partie de leur programme d'études.

Depuis sa création en 2001, l'ACFC fait œuvre de pionnier en mettant au point des outils simples et conviviaux, sur le Web et sur papier, pour fournir aux consommateurs des renseignements objectifs et fiables sur des questions financières. En vu de promouvoir l'éducation financière des jeunes, l'Agence a

donc lancé l'automne dernier, en partenariat avec la Commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, un programme complet sur le Web destiné à aider les jeunes à acquérir des connaissances financières essentielles.

Et puisque l'apprentissage peut se faire en classe ou individuellement grâce aux modules en ligne, les consommateurs peuvent également adapter ces activités à leurs propres besoins.

Pour en savoir plus sur **La Zone**, visitez LaClikEconomik.gc.ca, le portail d'éducation financière de l'ACFC.



■ Quelques conseils pour épargner avec les cartes de crédit

En ces temps économiques difficiles, de nombreux consommateurs ont du mal à régler le solde de leur carte de crédit au complet avant la date d'échéance. Reporter un solde de carte de crédit d'un mois à l'autre s'avère toutefois une pratique très coûteuse en raison des frais d'intérêt. S'il est impossible de faire autrement, l'ACFC offre les conseils suivants pour aider les consommateurs canadiens à maîtriser le coût de leur carte de crédit :



- Vérifiez vos relevés et signalez immédiatement toute anomalie à votre société émettrice;
- Même si vous ne possédez pas l'argent pour régler intégralement votre solde, payez ce que vous pouvez, et faites-le dès que possible. Ce faisant, vous réduirez votre solde quotidien plus rapidement et les intérêts prélevés sur le relevé du mois suivant seront calculés sur un solde impayé

moins élevé. Calculez-vous même les bénéfices d'une telle pratique à l'aide de notre nouvelle *Calculatrice de paiements de carte de crédit* disponible à l'adresse monargentmesoutils.ca;

- Allouez assez de temps pour que votre paiement parvienne à votre société émettrice. Dans le cas contraire, vous pourriez payer encore plus d'intérêts et nuire à vos antécédents en matière de crédit;
- Si votre situation financière le permet, pensez à transférer votre solde à une carte de crédit à taux réduit ou à une marge de crédit. Habituellement, ces produits sont assujettis à un taux d'intérêt moins élevé.

Pour comparer rapidement et facilement les caractéristiques de plus de 220 cartes de crédit émises au Canada et obtenir davantage de conseils sur la façon d'en tirer profit, les consommateurs sont invités à consulter notre *Outil de sélection de cartes de crédit* également disponible à l'adresse monargentmesoutils.ca.

■ Comment épargner avec un compte à frais modiques

Vous avez sûrement déjà entendu l'expression : « c'est avec des cennes qu'on fait des piastres ». Et bien en vue de récolter cet argent, les comptes à frais modiques peuvent représenter une solution intéressante.

Les comptes bancaires à frais modiques coûtent moins de 4 \$ par mois. Ils sont beaucoup moins chers que d'autres types de comptes et incluent des services bancaires tels que l'utilisation d'une carte de débit, le droit de faire des chèques, un certain nombre de transactions en succursale sans frais, et un relevé mensuel ou un livret de banque.

Comme plusieurs banques ont accepté d'offrir des comptes à frais modiques, les consommateurs devraient prendre le temps de

magasiner pour trouver le type de compte qui répond le mieux à leurs besoins. Par exemple, ils peuvent préférer faire affaire avec un caissier de banque. Certaines banques prélèvent des frais additionnels, en plus des frais mensuels habituels pour certains services en succursale (tels que les paiements de factures). Cette information peut donc leur éviter la désagréable surprise de constater des frais sur leur relevé bancaire à la fin du mois.

Pour bien comprendre toutes les conditions du compte à frais modiques choisi par le consommateur, ce dernier doit vérifier :

- le montant des frais mensuels;
- le type et le nombre de transactions incluses;



- le coût des transactions qui dépassent la limite permise par mois;
- les transactions pour lesquelles des frais additionnels peuvent s'appliquer (ex. les paiements de factures).

Pour en savoir plus sur les comptes à frais modiques, l'ACFC invite les consommateurs à visiter son site Web à l'adresse monargentmesoutils.ca.

■ Améliorer son Q.I. en matière financière, c'est payant!

De nos jours, on ne peut lire les journaux ou regarder la télévision sans entendre parler de l'économie chancelante, de chutes de ventes ou de nouvelles réductions d'effectifs.



L'état de l'économie actuelle incite plusieurs consommateurs canadiens à suivre de très près leurs habitudes de dépenses, notamment à réfléchir à deux fois avant d'avoir recours aux offres « achetez maintenant, payez plus tard ». Mais il représente aussi une occasion en or de revoir son Q.I. en matière financière et d'accroître ses connaissances.

Les consommateurs ont-ils une bonne idée de leur situation financière actuelle? Connaissent-ils bien les produits financiers que qu'ils utilisent? Par exemple, connaissent-ils le taux d'intérêt annuel qui s'applique à leur carte de crédit? Font-ils en sorte que leur prêt hypothécaire leur soit le plus avantageux possible?

Posséder des connaissances financières est payant à bien des égards; une plus grande tranquillité d'esprit, une meilleure capacité à repérer et à éviter des erreurs coûteuses, et une plus grande assurance en matière de décisions financières. Alors, n'attendez plus et passez le mot en vue d'encourager les consommateurs à commencer dès aujourd'hui leurs démarches pour mieux gérer leur argent durement gagné.

Informations à portée de main

Pour trouver des renseignements financiers objectifs, accessibles, et surtout, compréhensibles, nous invitons les consommateurs à visiter notre site Web monargentmesoutils.ca et à consulter ou à télécharger :

- des fiches-conseils sur les questions financières;
- des dépliants faciles à utiliser;
- des outils interactifs sur le Web facilitant la comparaison des produits disponibles sur le marché comme les cartes de crédit et les comptes bancaires.

À propos de l'ACFC

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) fournit des renseignements objectifs en temps opportun aux consommateurs pour les aider à choisir les produits et les services financiers qui répondent le mieux à leurs besoins.

L'ACFC informe également les Canadiens au sujet de leurs droits et responsabilités lorsqu'ils traitent avec des institutions financières. De plus, elle veille à ce que les banques et les sociétés de fiducie, de prêt et d'assurances sous réglementation fédérale respectent les lois et les ententes qui protègent les consommateurs.

■ Information

Tous nos renseignements, services et publications vous sont offerts gratuitement. Nos publications vous aident à magasiner et choisir les produits et les services qui vous conviennent le mieux.

■ Protéger les intérêts des consommateurs

L'ACFC s'assure également que les institutions financières fédérales comme les banques, les sociétés de fiducies, de prêt et d'assurances respectent les lois et ententes qui vous protègent.

■ Comment communiquer avec l'ACFC

Téléphone : Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18h, HNE

Sans frais : 1-866-461-ACFC (2232)

Télécopieur : 1-866-814-2224

Téléscripteur (ATS): 1-866-914-6097

Adresse électronique : info@acfc.gc.ca

Site Web : monargentmesoutils.ca